

Intervention délégation européenne dans le cadre du projet Grundtvig coordonnée par l'association France Amérique Latine

Thème : Pratiques sportives et insertions sociales
sous-thème : Sports urbains et sports émergents

Déroulé :

- mot d'accueil
- tour de table
- 2 parties : - politique sportive municipale (psm) selon une approche générale et
 - un focus sur la part des sports urbains et sports émergents dans le cadre de la psm.
- le cadre se veut interactif : A tout moment vous pouvez réagir et poser des questions

1ère partie : politique générale

- les territoires de Paris et l'organisation du sport
- le sport à Paris en chiffre
- les grandes lignes de la politique sportive parisienne
 - tous les sports (grande variété)
 - pour tous (sans discrimination, accessible physiquement et financièrement : Paris a développé un grand nombre d'activités gratuites principalement pour les jeunes et les seniors)
 - ici (au plus près) et partout (dans les équipements fermés, ouverts, les parcs, sur terre, dans les airs, sur l'eau)
 - à tout moment (7j/7, toute l'année, 7h-23h)
 - les 3 domaines d'intervention : les équipements sportifs, le sport de haut niveau, le sport de proximité (sport pour tous)
 - pour détailler cette politique sportive, intéressons-nous à une modélisation triangulaire du sport : les espaces de pratique – activité visible – les acteurs

Éspaces de pratiques

Grands équipements

- Parc de Paris
- Jean Béraud
- Roland Garros
- Conylin
- Liberty

Entretien
Requiers
relativement
construction
2 250 M€ / mandature

Sport de

Haut Niveau

→ Régie dirigée ou
gestion déléguée principalement

Activité

- Compétitive
- Événements
Nour et
Inhalation
- Championnats et
coups
- Événements

↳

- Convent^o de
partenariat
avec Subvent^o
- Budget 2 10 M€ / an
- Institution de service
(B. Vetteuse)

Acteurs

- Fédérations
- Ville
- Partenaires
- Sportifs de
haut niveau

2 400 équipements sportifs
 gymnases, TEP
 terrains de football, jeux,
 piscines, salles annexe,
 salles intradisciplinaires

Équipements de pratique

Esthétique
 Revalorisation
 et habilitation
 Gratuité
 2 400 T€ / mandature
 7 à 17 tons par année
 7€ → 23€

Sport de
 proximité

Reprise directe par le personnel
 et gestion déléguée

Activité

musées
 PT formes
 musées professionnels
 musées professionnels

Acteurs

Subvention
 avec ou sans
 convention
 Budget ≈ 5 M€ / an

Clubs,
 Comités
 ligues
 ville
 gestionnaires
 (privés)
 la population
 et participation
 multi acteurs

Revalorisation de services
 "sport et insertion"
 3 M€ / an

Até payante (clubs)
 Até gratuite ou payante selon revenus (ville)

- vidéo sport proximité
- visiter le site internet de la Ville

2ème partie : les sports urbains et émergents dans la politique sportive municipale

- mise en contexte de la présentation (analyse personnelle, interne : la comprendre comme un point de vue)
- proposition d'un déroulé d'intervention (1h : 3 parties)
 - Avènement d'une politique parisienne favorable aux pratiques sportives urbaines et émergentes : 15 minutes
 - Eléments d'analyse prospective de l'intervention de la Ville de Paris dans ce secteur (quels potentiels, quelles résistances et contraintes) : 15 minutes
 - Mise en débat et échanges : 30 minutes

II Avènement d'une politique parisienne favorable aux pratiques sportives urbaines et émergentes

- entrée juridique : intervention de la collectivité dans le domaine du sport relève du choix de la Ville. En France les Collectivités territoriales ont acquis cette liberté à partir des années 1980.
 - mais Paris a une histoire singulière avec le sport :
 - elle a vu naître les grands clubs historiques d'athlétisme, d'aviation, de rugby et de football principalement depuis la fin du 19ème siècle
 - elle a initié les cours d'éducation physique à l'école élémentaire
 - aujourd'hui : ce qui légitime fondamentalement l'intervention de la Ville en matière de sport sont les vertus reconnues de la pratique sportive
 - bien être physique, psychologique et social
 - épanouissement individuel et collectif
 - rôle éducatif et de formation (sous certaines conditions)
 - la conception du sport pour la ville est très étirée, élastique voire exhaustive
 - Ages : des bébés – jeunes - adultes - seniors
 - potentiels : éveil sensorimoteur – débutant – confirmé – haut niveau
 - fonctions : loisir – santé – compétition – performance – libres et autogérées
 - publics : femmes – hommes – personnes en situation de handicap
- sous-conclusion : la Ville promeut tous les sports et toutes les formes de pratiques pour tous
- pour autant budgétairement et administrativement (voire culturellement) il existe deux pans du sport : le sport de haut niveau et le sport dit de proximité : le haut niveau bénéficie de plus grandes faveurs et ferveurs
 - depuis 2001 (et la gauche) le sport pour tous devient une priorité de plus en plus affirmée
 - création de 100 postes d'éducateurs pour proposer des activités gratuites principalement aux jeunes

- conférence de presse en début de mandature sur le sport de proximité pour définir 4 grands axes et 4 actions phares:
 - pratiques féminines : FES
 - pratiques urbaines : trophées parisiens de la glisse roller, skate et bmx
 - personnes en situation de handicap : centres handi jeunes et sport adapté itinérant
 - pratiques seniors : carte seniors plus
 - augmentation des crédits de subvention alloués au sport de proximité pour un meilleur équilibre entre sport de haut niveau et sport de proximité
 - politique d'investissement pour les équipements sportifs de proximité sans précédent (400M€ dans cette mandature contre 100M€ mandature avant 2001) qui est aussi la résultante d'une situation propre à Paris :
 - une demande (ou pression) sociale forte pour la pratique sportive, notamment de santé, de loisir, libres et urbaines
 - usure, dégradation voire pannes des équipements
 - manque évident d'équipements (taux eqpt/hab le plus faible de France)
- ce point nouveau sur les investissements est très important car à lui seul il donne au sport de proximité une nouvelle dimension qui par extension met en valeur les pratiques urbaines.

Au final on peut retenir que l'appropriation par la Ville de Paris des pratiques urbaines et émergentes est un phénomène :

- récent
- progressif
- politiquement marqué (pratiques issues du terrain, en bout de chaîne, volonté de l'adjoint au maire même si certaines pratiques sont poussées par des marques qui ont des intérêts)
- lié au développement spontané (ou sauvages) de ces pratiques et aux nouvelles aspirations de la population
- prend de l'ampleur à l'image de l'évolution du sport de proximité

III) Éléments d'analyse prospective de l'intervention de la Ville de Paris dans ce secteur (quels potentiels, quelles résistances et contraintes ?)

- si les pratiques émergentes et urbaines sont amenées à prendre une plus grande place dans la politique sportive municipale il faut cependant noter que leur évolution dépende du jeu d'opposition entre les freins et les atouts que connaissent ces pratiques et qui peuvent accélérer ou contrarier leur développement.
- Quels sont les obstacles et les leviers au développement d'une politique municipale parisienne en direction des pratiques urbaines et émergentes ?

Les freins	Les leviers
<p>- culture parisienne assez traditionaliste de la ville (au delà même de la volonté politique) : résistances internes</p> <p>- le sport fédéral de haut niveau demeure une vitrine politique qui témoigne le dynamisme d'une collectivité. A Paris cet aspect est important.</p> <p>- les espaces d'expression de ces nouvelles pratiques ne sont parfois pas d'usages sportifs premiers : difficile pour une collectivité de prévoir et d'intégrer les besoins de ces pratiquants en matière d'équipements par exemple</p>	<p>- mais stratégiquement il y aussi un intérêt pour une collectivité de valoriser une politique sportive par la nouveauté et inattendu que ces pratiques</p> <p>- à l'opposé les pratiques urbaines et émergentes sont de plus en plus spectaculaires, médiatisées et suivies par une tranche jeune de la population</p> <p>- ces pratiques sont souvent adaptables par nature et se jouent de l'immobilier urbain pour réinterpréter son usage : « activité éternelle »</p>
<p>- côté insaisissable de ces activités car souvent pas de personne physique référente pour échanger et construire du lien et de la stabilité avec la Collectivité</p> <p>- ces pratiques sont souvent à l'interface de plusieurs domaines de compétences (le sport, la culture, la jeunesse, les espaces verts..) qui ne facilite pas l'action administrative (hip hop, capoeira..)</p>	<p>- volonté politique de mettre en place un observatoire des pratiques émergentes et innovantes pour mieux connaître, comprendre et intégrer les besoins des pratiquants</p> <p>- les fédérations elles mêmes deviennent innovantes et intègrent ou absorbent des formes de pratiques urbaines et émergentes (futsal et foot diversifié, pratiques hybrides karaté fitness, footvolley...) dans les activités qu'elles proposent</p>
<p>- les pratiques sont multiples et multiformes : difficile pour une collectivité de les capter toutes</p>	<p>- les pratiques sont multiples et multiformes : donc facile pour un collectivité d'en soutenir une et de valoriser politiquement son intervention dans ce secteur</p>
	<p>-berges de seine : site à fort potentiel pour les pratiques urbaines et émergentes</p>

Conclusion à cette étape : les freins et les leviers sont nombreux mais la dynamique politique dans ce domaine est engagée (1 des 4 axes constitutifs de la politique sportive de proximité +

observatoire des nouvelles pratiques+ berges de seine). Le poids important des pratiques libres autonomes autogérées (plus de la moitié de la pratique sportive totale) jouent en la faveur des pratiques urbaines souvent incluses dans cette catégorie. On peut donc faire le pari d'un élargissement de l'intervention de la Ville en direction des pratiques émergentes notamment si ces activités réussissent à trouver une forme de structuration qui faciliterait et consoliderait les échanges avec la Ville.